PROJET D'ECOLE

Depuis septembre 2023, nous mettons en oeuvre notre Contrat d'Objectifs.
Dans le cadre du pacte pour un enseignement d'excellence, voici nos objectifs spécifiques et stratégies en lien avec notre projet d'école.

Objectif 1 : Améliorer les relations et le bien être des élèves et de l'équipe éducative pour créer un climat propre au vivre ensemble.

Stratégies :

1. Améliorer l'organisation et la gestion des espaces communs.
2. Embellir et rendre attractive l'école.
3. Améliorer le savoir vivre et la gestion de conflit.
4. Améliorer le bien-être de l'enfant et de l'adulte au sein de l'école.
5. Favoriser l'estime de soi en adaptant le système d'éducation.

Objectif 2 : Améliorer les compétences en mathématique.

Stratégies :

1. Centrer la numération sur trois axes : composer, associer, distribuer.
2. Travailler sur la numération.
3. Construire la représentation de l'égalité.

Objectif 3 : Améliorer les compétences en éveil.

Stratégies :

1. Améliorer le niveau de lecture explicite et implicite au service de l'éveil.
2. Utiliser les outils numériques au service de l'éveil.
3. Créer une bibliothèque.
4. Organiser le travail de façon collaborative.
5. Attiser la curiosité.
6. Développer la lecture plaisir.

Objectif 4 : Améliorer les résultats en lecture.

Stratégies :

1. Améliorer le niveau de lecture implicite.
2. Développer la lecture plaisir.

Avec l'aide des nouveaux programmes et les formations continuées des enseignants, nous veillerons à construire les apprentissages et à donner du sens aux activités.
Le travail collaboratif sera mis en place durant toute l'année scolaire afin de favoriser le continuum pédagogique.

le décret portant les livres 1er et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun
D. 03-05-2019 M.B. 19-09-2019

Missions prioritaires

Article 1.4.1-1. - La Communauté française, les pouvoirs organisateurs et les équipes éducatives remplissent simultanément et sans hiérarchie les missions prioritaires suivantes :
1° promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;

2° amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et des savoir-faire et à acquérir des compétences, dont la maîtrise de la langue française, qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;
3° préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste, respectueuse de l'environnement et ouverte aux autres cultures ;
4° assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

LA PASTORALE SCOLAIRE

A. Couleur générale

« L'école fondamentale a pour tâche de faire grandir l'enfant dans toutes ses dimensions, corporelle, affective, sociale, intellectuelle, esthétique, morale, spirituelle ».

L'enseignement religieux contribue à la finalité éducative de l'école fondamentale en comptant sur les lumières et la force de l'Esprit-Saint.

- Annoncer Jésus-Christ et sa Bonne Nouvelle,
- Vivre ensemble en référence au Christ et aux valeurs qu'Il défend.

Le programme d'éducation religieuse est explicite à

ce propos : sans présumer de la foi des élèves ni la leur imposer, l'enseignement religieux veut la rendre possible, plausible, compréhensible et désirable.Pour les enfants chrétiens, le cours de religion sera l'occasion d'un approfondissent et exercera une véritable fonction catéchétique.

B. Nos objectifs

- Le respect de l'autre et la solidarité, à la lumière de l'Évangile,
- Sens du partage.

C. Nos actions religieuses

Aucun projet n'est profane, c'est-à-dire sans portée spirituelle et religieuse.

Chaque projet comporte des découvertes, des personnes rencontrées,…

On peut rendre grâce, au cours d'une « prière de MERCI », en fin de projet.

Chaque projet comporte des rencontres manquées, des manques d'amour,…

On peut en demander pardon, au cours d'un moment de « RECONCILIATION ».

Chaque projet comporte des relations, dont des valeurs évangéliques à vivre,…

A-t-on respecté l'autre, a-t-on été solidaire ?

Chaque projet peut rejoindre un texte biblique vécu, Évangile,
Ancien Testament,…

Vivre l' essentiel, trouver la dimension religieuse dans les projets de classe, de cycle, d'école…

Projet pédagogique

PROJET PEDAGOGIQUE DE LA DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

1. Le projet pédagogique de l'enseignement fondamental catholique s'inscrit dans le cadre légal suivant :

- Assurer à tous une égalité d'accès à l'école
- Assurer à tous les mêmes chances de réussite
- Assurer à tous l'acquisition des référentiels de la P1 à la P5 et des socles de compétences pour les P6

- Et poursuivre sans hiérarchie les objectifs suivants :

1. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

2. Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.

3. Préparer tous les élèves à être citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.

4. Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale (*)

(Art. 6 du Décret Missions du 24 juillet 1997)

2. Le projet pédagogique de l'enseignement fondamental catholique est largement développé par les référents suivants :

Philosophie générale	« Pour une Mission de l'école chrétienne fondamentale d'aujourd'hui" CCEMPC-1998

Ces documents, référents pour tous les partenaires de l'école, ont été rédigés à l'intention des professionnels de l'enseignement que sont les enseignants et les directions.

Le texte qui suit a pour ambition de vous communiquer de manière globale leurs contenus.

En tant que partenaire de l'école, il serait intéressant de consulter ces référents. Nous vous proposons, alors, de vous inspirer du rappel des obligations légales, de la synthèse des finalités de l'école chrétienne et du développement des sept idées forces du projet pédagogique du réseau pour construire, avec les autres partenaires, votre propre référent éducatif et pédagogique et élaborer VOTRE projet d'établissement.

3. Le projet pédagogique de l'enseignement fondamental catholique s'inscrit dans le projet éducatif de l'école chrétienne

Les trois options ci-dessous s'inspirent du document « *Pour une pédagogie de l'école chrétienne fondamental d'aujourd'hui* »

Elles rassemblent les trois grandes finalités et les cinq axes éducatifs qu'il développe.

Toute pratique pédagogique devrait s'y enraciner.

Créer une communauté scolaire animée d'un esprit évangélique :

C'est en partant de la conception chrétienne de la vie et en l'intégrant à l'organisation de l'école que les élèves, les parents, les enseignants et tous les partenaires parviendront à créer une communauté éducative à la lumière de l'Evangile. Celle-ci sera concrétisée notamment à travers les projets que tous ces partenaires réaliseront ensemble.

Développer la personnalité (de l'enfant) en tant que créature nouvelle :

L'école chrétienne veut éduquer tout l'enfant. Elle vise ainsi toutes les composantes de sa personnalité, concourt à leur équilibre pour tendre vers leur plein épanouissement. Elle aide aussi l'enfant à prendre conscience de sa vie intérieure, pour lui permettre d'entrer en relation avec Jésus-Christ. Elle a également pour tâche de l'aider à expérimenter, dans son vécu scolaire toutes les valeurs chrétiennes, notamment de solidarité responsable et de respect de la personne.

Faire acquérir une connaissance du monde, de la vie et de l'homme illuminé par la foi :

L'enseignement est conçu comme un engagement dans la perspective d'une vision et d'une vie chrétiennes. Il propose une formation fondée sur la culture constamment éclairée par la foi.

« Mission de l'école chrétienne « amplifie ces options en invitant à les vivre selon des valeurs évangéliques qui sont aussi le bien commun de l'humanité, notamment : le respect de l'autre, la confiance dans les responsabilités de chacun, le sens du pardon, le don de soi, la solidarité responsable, l'intériorité, la créativité.

En référence à Jésus-Christ et ses témoins, ces valeurs permettent de donner une force et un éclat particulier au sens de la vie.

4. Le projet pédagogique de l'enseignement fondamental catholique : des idées clés à retenir

S'enrichir de la diversité des autres et devenir citoyen

L'école fondamentale chrétienne se veut d'abord un lieu où les enfants et les adultes découvrent leur diversité sociale et culturelle comme une richesse à exploiter pour grandir ensemble. Des temps et des lieux d'accueil sont gérés ensemble de façon à valoriser l'expression de cette diversité. Dans les activités, les échanges sont menés pour mettre en valeur les différentes sensibilités et les repères affectifs, culturels et cognitifs propre à chacun. Le souci de comprendre l'autre et de se faire comprendre traverse toutes les actions et démarches vécues, cela en cohérence avec l'esprit de l'Evangile. Les enfants et les adultes approfondissent la construction de leur dimension sociale. Ils assument les conflits inhérents à la vie de groupe et élaborent ensemble des moyens pour les gérer. En apprenant la réalité de la vie à l'école, ils apprennent aussi leur rôle de citoyen responsable dans la société. Cette construction de soi avec et par les autres, animée de la référence à Jésus-Christ, influence l'organisation de tous les apprentissages spécifiques dévolus à l'école.

Construire le savoir

Ainsi, l'école qui respecte chacun favorise un processus d'apprentissage dans lequel l'enfant est acteur, et non spectateur. Il est placé en situation où il doit se mettre en recherche en recourant à ce qu'il sait déjà, à ce qu'il sait faire mais aussi aux savoirs des autres. Il avance par tâtonnements. L'erreur est permise et devient un levier qui l'aide à s'interroger et à réorienter sa recherche pour progresser. L'enfant développe son intuition et sa créativité pour construire une ou des solutions.

Dans ce processus, l'enseignant à pour tâche de proposer, au départ, des situations-problèmes qui interpellent l'intérêt et la curiosité de l'enfant, et qui le centrent sur les compétences et les connaissances à construire.

L'enseignant veille aussi à organiser l'aspect interactif de ces apprentissages. Il incite chaque enfant à partager, avec les autres, le chemin qu'il a suivi, les problèmes rencontrés et les solutions trouvées.

Pratiquer l'évaluation formative

Il s'agit d'une activité d'observation qui permet à l'enfant et à l'enseignant d'être plus conscients de l'apprentissage qui se réalise et de la manière de le mener à bien. On s'intéresse surtout à ce qui se passe quand l'enfant construit ses compétences et ses connaissances et non plus seulement à l'obtention d'un résultat, d'une réponse exacte d'emblée. En observant l'enfant, en fonction des grilles de comportements attendus, l'enseignant se rend compte des procédures utilisées et des obstacles rencontrés. Il peut ainsi lui proposer de nouvelles activités pour progresser vers l'objectif à atteindre. L'enfant peut continuer à grandir, à se former ; il n'est plus purement et simplement sélectionné. C'est en cela que l'évaluation est appelée formative. Ce type d'évaluation se réfère au niveau de développement de compétences visées, mais aussi aux démarches les plus

adéquates pour y arriver. Cette évaluation formative rend l'enfant acteur et responsable de son développement dans la mesure où elle s'accompagne d'une auto-évaluation.

Assurer la continuité des apprentissages cycles.

Apprendre nécessite du temps et construire des compétences est un processus lent et complexe exigeant plus d'une année scolaire. C'est pourquoi, un « continuum pédagogique de 2,5 ans à 12 ans » est à mettre en place. Il est structuré en 4 périodes d'apprentissages appelées CYCLES.

Dans les cycles, les enseignants organisent les activités d'apprentissage de manière à faire progresser chaque enfant à partir de ce qu'il a déjà construit. Vu que les enfants du même âge ou d'âges différents sont à des niveaux de développement différents, ils rejoignent des groupements variés organisés par les enseignants. Ceux-ci le font en étant conscients des possibilités de chacun et des objectifs à poursuivre à court et à plus long terme. Les enseignants gèrent en co-responsabilité les activités sur la durée du cycle. L'ensemble de l'équipe éducative est responsable du développement des compétences et de la construction des connaissances de 2,5 ans à 12 ans. Cette structure en cycles permet à l'enfant de vivre une scolarité sans redoublement. Il faut néanmoins mettre en place des organisations qui permettent aux enfants les plus en difficulté d'atteindre les exigences légales attendues.

Différencier les apprentissages

Tous les enfants sont différents. Chacun a sa façon de rentrer dans l'apprentissage proposé, d'y réagir, de le mener à bien, de le vivre affectivement. Chacun a son rythme, sa culture, son degré d'obstination, ses limites de vigilance.

L'organisation de l'apprentissage ne peut se concevoir comme un déroulement standardisé. Il s'agit de proposer aux enfants de nombreuses situations ouvertes avec, chaque fois, des modes d'approche différents : approche écrite, dessinée, orale, manipulée, jouée…. On permet ainsi à chaque enfant de trouver les éléments qui sont nécessaires à sa progression.

Différencier, c'est aussi être attentif à varier les sollicitations en cours d'apprentissage pour que chacun progresse et aille le plus loin possible à partir d'où il est, et de sa manière de faire. Les enseignants ne privilégient plus une production finale dans un même laps de temps imparti pour tous. Ils valorisent les brouillons de chacun et poursuivent, individuellement, leur stimulation en conséquence.

Différencier, c'est donc croire qu'ils sont tous capable de progresser. C'est alors avoir la volonté de chercher les outils les plus pertinents pour surmonter les obstacles rencontrés.

Pratiquer un métier collectif

Les enseignants, avec tous les partenaires de l'école, sont solidairement responsables de la mission qui est la leur dans l'école en cycles. La collaboration de tous est requise pour aider l'enfant à développer les mêmes compétences de 2,5 ans à 12 ans et pour assurer le développement global, à la fois affectif, psychologique, moteur et intellectuel. Ces objectifs nécessitent d'articuler les activités d'apprentissage dans les différentes matières, de vivre des activités-projets et des moments de liberté, de prendre en compte le potentiel de chacun. Cela ne sera possible que grâce à un travail de concertation et d'ajustement permanent entre les enseignants. Les échanges et partages permettront de relier les activités pour que les enfants intègrent véritablement les compétences et connaissances visées. Cela n'est réalisable que si chaque enseignant sort de son isolement et investit dans les aspects collectifs de son métier.

Construire une communauté ouverte sur l'extérieur

L'école est un système dans lequel toute personne doit se sentir professionnellement responsable de l'éducation de chaque enfant. Pour créer un même mouvement où tout le monde est impliqué et où chacun a son rôle à jouer (enseignants, parents, pouvoir organisateur, direction, partenaires socioculturels, enfants) il faut se donner du temps et des moyens. C'est à cette condition que va se développer, progressivement, le sentiment d'appartenir à une communauté engagée dans un projet collectif enrichi de la diversité de chacun.

L'école doit prendre en compte et considérer comme une richesse la variété culturelle des enfants qu'elle accompagne. C'est en s'appuyant sur l'histoire de chaque enfant qu'elle pourra l'aider à construire un avenir qui lui et propre.

Toutefois, l'école n'est pas seule. Elle doit tenir compte des réalités politiques, économiques et sociales et permettre à l'enfant de s'impliquer dans cette réalité et d'utiliser les ressources de son environnement.

5. Le projet pédagogique de l'enseignement fondamental catholique se concrétise dans le projet d'établissement

L'école chrétienne s'engage résolument dans une logique de participation. Elle sollicite et soutient tous les partenaires dans la conception, l'élaboration, ma mise en œuvre et la régulation du projet d'établissement pour faire progresser solidairement certains aspects de ses options éducatives et pédagogique.

A partir des débats et avis des différents partenaires, en référence au projet éducatif et pédagogique de l'école, le Conseil de Participation mettra en évidence dans son projet d'établissement, les priorités suivantes pour les deux ou trois années à venir :

1. Construire une communauté ouverte sur le monde ;

2. Assurer la continuité des apprentissages en cycles en vivant la référence à Jésus-Christ.